

Ebauche d'une comparaison linguistique Amazigh/arabe algérien

Par/ **Mustapha TIDJET**

Maitre de conférences A- Université de Bejaia

Directeur du Centre de recherche en langue et culture amazighe-Bejaia

La langue amazighe est, avec le punique¹, le substrat historique qui a permis l'émergence d'une nouvelle variété linguistique dite « arabe algérien » ou « arabe populaire » ou même « maghribi » pour certains linguistiques : « L'appellation *maghribi* nous provient des linguistes moyen-orientaux qui désignent ainsi les « parlars » non berbérophones du Maghreb – c'est probablement la même source qui encouragea aussi bien C. Fergusson que W. Marçais à faire usage de « Maghribi » plutôt que de « arabe dialectal » (Elimam, sans date). Cette dernière appellation est utilisée pour signifier que les différentes variantes de l'arabe utilisées dans les différents pays de l'Afrique du Nord sont suffisamment homogènes pour être considérées comme étant une seule et même langue. Cette homogénéité serait d'autant plus poussée si l'on ne prenait que la variante pratiquée dans un seul pays, par exemple l'Algérie, car la distance peut être un facteur de renforcement de la variation linguistique, c'est ce qui est appelé la variation géographique. La création des Etats Nations en Afrique du Nord a, certainement, accentué la différence entre les variantes utilisées dans chaque pays mais renforcé l'homogénéité à l'intérieur des frontières de chacun de ces pays en raison, notamment, des mass médias mais également des déplacements libres des populations à l'intérieur des frontières de ces pays. Ceci a permis l'émergence de variantes véhiculaires permettant l'échange et l'intercompréhension².

Cette origine historique de la langue dite populaire et son contact permanent avec tamazight, qui dure depuis au moins deux millénaires et demis (Elimam, 2009 : 28), ont aboutit à une proximité linguistique entre les deux langues. Une proximité qui transparait à tous les

niveaux linguistiques : phonétique, lexico-sémantique, morphologique et même syntaxique.

Cette proximité peut être utilisée utilement par les enseignants pour faciliter l'apprentissage de tamazight aux arabophones algériens : « l'apprentissage n'est jamais linéaire, il procède par tâtonnements, essais et *erreurs*, hypothèses, retours en arrière, anticipations ; un individu apprendra d'autant mieux que son *environnement* lui propose des feed-back, des *régulations sous diverses formes*. » (Perrenoud, 1993 : 108).

Pour contribuer indirectement à l'élaboration d'outils didactiques et pédagogiques qui serviront cet enseignement, nous allons essayer de montrer, dans un cadre contrastif, certains points de convergence entre le tamazight et l'arabe algérien³.

En effet, l'essentiel des théories de la didactique moderne préconisent l'utilisation des acquis des apprenants dans toute transmission d'un nouveau savoir. Il l'est d'autant plus nécessaire quand il s'agit de l'enseignement des langues. Or des acquis qu'on peut solliciter pour faciliter l'enseignement de tamazight aux non-amazighophones en Algérie sont très nombreux. Nous citerons les plus importants, qui sont au nombre de deux : les connaissances de l'arabe classique et ce qui est commun au tamazight et l'arabe algérien.

I. Tamazight et l'arabe classique⁴

L'arabe classique est la langue nationale et officielle de l'Etat algérien depuis l'indépendance. A ce titre, elle est enseignée à tous les algériens scolarisés, depuis l'école primaire ou même à partir de la maternelle et le près-scolaire pour les dernières générations, qu'ils soient considérés comme arabophones ou non. C'est aussi la langue des mass médias, de l'administration, de la justice..., c'est la langue utilisée dans toutes les situations dites officielles. C'est ainsi que les citoyens algériens dans leurs majorité⁵ ont appris, plus ou moins, cette langue.

Or en situation d'apprenants, les premiers enfants qui seront appelés à apprendre tamazight se retrouvent au moins en quatrième année primaire⁶, ils ont donc appris les rudiments de fonctionnement de la langue arabe classique. Ce sont ces connaissances qu'on doit utiliser utilement pour faciliter aux apprenants l'acquisition de tamazight⁷.

II.1. Fond commun au chamito-sémitique

Il est généralement bien admis que tamazight est une langue apparentée à la famille chamito-sémitique. En cette qualité, elle partage un fond lexical commun avec les autres langues de la même famille linguistique. Ce fond est, selon les statistiques disponibles, très appréciable : « Sur la base de l'Essai de Marcel Cohen, les recoupements lexicaux entre berbère et sémitique peuvent être estimés à un pourcentage de 19 % (chiffre fondé sur 521 notions). On obtient un chiffre avoisinant 20 % à partir de la liste-diagnostic de 116 notions de David Cohen (1970), adaptée de celle des 100 notions de Swadesh » (Chaker, 1990 : 40).

Bien sur, et comme on peut bien s'y attendre, les formes actuelles des mots ne sont pas immédiatement reconnaissables pour les locuteurs non-avertis. En effet, des millénaires d'évolutions différentes, ont fait que les morphologies des deux langues se soient bien éloignées l'une de l'autre de sorte que l'habillement qu'acquière actuellement un mot de l'une soit suffisamment différent de celui utilisé dans l'autre, même si les deux sont issus d'une même racine.

II.2. Emprunts amazighes à l'arabe

« Depuis plusieurs millénaires, le berbère est en contact permanent avec d'autres langues, souvent dominantes. Par cette permanence et cette durée, par les situations politiques qui ont prévalu en Berbérie et qui n'ont pas été favorables à la langue berbère, acculant le Berbère à utiliser une seconde langue dans ses relations officielles et commerciales, la langue berbère s'est retrouvée, en fin de parcours, très amoindrie. Pour pouvoir rendre les différents domaines socioculturels propres à chacun des conquérants, le Berbère a souvent

eu recours aux emprunts. » (Tidjet, 2013a : 67). Pour des raisons socio-historiques particulières, l'arabe est la langue la plus sollicitée comme source de ces emprunts. En effet, en plus d'une très longue période de contact linguistique entre ces deux langues, plus de 14 siècles de présence arabe en Afrique du Nord, l'arabe jouit du prestige d'être la langue du domaine religieux et des lettres. De ce fait, la quasi-totalité du lexique appartenant au champ lexico-sémantique du religieux est emprunté à l'arabe. D'un autre côté, les prêches religieux sont souvent faits en arabe. Même quand un prêche est fait en tamazight, il est toujours empreint d'une grande interférence de l'arabe. Mais il y a aussi tout le lexique relatif aux domaines socio-politico-culturels propre à la société arabe, que les amazighs ont découvert en contact avec les arabes, qui a été emprunté.

II.3. Structure lexicale des deux langues

« Le modèle sémitique classique (Cantineau 1950) de formation du mot (nom/verbe) sur la base de l'association d'une racine (exclusivement consonantique) et d'un schème (verbal ou nominal), défini par une séquence vocalique discontinue (amalgamée à la racine) et d'éventuels morphèmes préfixés et/ou suffixés, s'applique tel quel au berbère » (Chaker, 1990 : 31). Du fait que le sémitique est l'ancêtre hypothétique de l'arabe, ce qui est valable pour le premier est nécessairement valable pour le second, car malgré l'évolution dans le temps, ce qui est indispensable pour que la langue puisse suivre l'évolution de la société et de ses besoins, les racines anciennes se perpétuent dans la langue que ce soit avec l'évolution formelle des mêmes lexèmes ou bien en donnant naissance à de nouvelles unités lexicales. Mais le schéma général de la production du lexique reste globalement le même. Le Tamazight et l'arabe ont donc en commun ce schéma, qui reste non négligeable pour le passage d'une langue à l'autre.

Pour ce qui est de tamazight, nous avons donné le détail de cette structure dans un travail précédent : « Le lexème berbère est constitué d'une racine consonantique est d'un schème formant qui permet son

actualisation. A la même racine on peut adjoindre un schème verbal (caractérisé par un indice de personne est une marque aspectuelle) pour obtenir un verbe ou un schème nominal (caractérisé par le genre, le nombre et l'état) pour obtenir un nom. » (Tidjet, 2013a : 43). C'est-à-dire qu'une même racine peut être utilisée pour produire des unités appartenant aux deux catégories lexicales. Habiller une racine avec un schème nominal pour avoir un nom, et mettre la même racine dans un schème verbal pour obtenir un verbe.

Cette structure est valable aussi bien pour l'arabe que pour tamazight :

Racine + schèmes nominaux = noms

Racine + schèmes verbaux = verbes

III. tamazight et l'arabe algérien

Il est évidemment très aisé de montrer cette proximité au niveau le plus apparent de la langue qu'est le lexique ; un coup d'œil rapide aux dictionnaires et lexiques d'arabe algérien suffira pour convaincre les plus sceptiques de cette réalité ; mais nous allons montrer que tous les niveaux de langue présentent cette proximité.

III.1. Phonétique

L'une des plus importantes caractéristiques de l'arabe classique est le coup de glotte qui disparaît en arabe populaire et dans les emprunts amazighs à l'arabe. Nous tenons également à signaler la réduction vocalique en passant de l'arabe classique vers l'arabe algérien, ce qui rapproche cette dernière langue de tamazight. Nous présenterons quelques exemples illustratifs dans le tableau suivant :

| Arabe algérien | Arabe classique |
|-----------------------------------|--|
| <i>nakel, takel, yakel, naklu</i> | <i>Aʔkulu, tʔakulu, yaʔkulu, naʔkulu</i> |
| <i>riḥtu</i> | <i>rāʔiḥatuhu</i> |
| <i>plast-u</i> | <i>makānatu-hu</i> |

En passons de l'arabe classique vers l'arabe algérien nous remarquons :

- la disparition systématique du coup de glotte ;
- on ne retrouve pratiquement plus de voyelles longues ;
- la chute de certaines voyelles internes des lexèmes mais aussi de beaucoup de voyelles finales dans formes verbales conjuguées.

III.2. Lexicale

« Il est toujours très difficile de rendre dans une langue les valeurs sémantiques exactes du lexique d'une langue, par le lexique d'une autre langue » (Tidjet, 2016 : 80). Mais cette difficulté est souvent aisément surmontable parce que les deux populations, arabophone et amazighophone, ont des façons semblables d'appréhender le réel qui les entoure en raison de leur appartenance civilisationnelle.

Nous pouvons prendre l'exemple d'une orange qui est dite en kabyle *tæeqqayt n ččina*, et c'est un équivalent terme à terme qu'on retrouve dans l'arabe algérien, *hebba čina* ; à remarquer que le deuxième composant est le même pour les deux langues ; alors qu'il est rendu par un lexème simple tout à fait différent en arabe classique, *bourtouqâlatoun*.

En plus de la ressemblance de la syntématique des deux langues, et de la communauté des lexèmes arabes emprunté par tamazight, le lexique de l'arabe algérien a conservé beaucoup d'unités amazighes, nous reprenons ici une partie d'une liste de mots que nous avons repris de forum⁸ :

kuskusi « couscous », *eggun* « muet / bégayer », *bu-zelluf* « tête et pieds du mouton une fois égorgés », *clayem* « moustache », *luss(a)* « frère/sœur du mari », *twiza* (ou *tiwizi*) « entraide, solidarité dans le travail collectif d'une communauté », *gelmuna* « capuche », *fegus* « melon ou concombre », *zermumya* « lézard », *(bu)fertutu* « papillon », *bāzīna* « sorte de bouillie », *tikkūk* « coucou », *ğaelūla* « balançoire », *adyes* « colostrum », *zebbūğ* « olivier sauvage »,

mezwāra « première épouse », *yrūta* (pl.) *yrāyeṭ* « omoplate », *ferṭāsa* « teigne », *ferṭās* « teigneux, chauve », *dīdī* « bobo (enfants) », *dādūš* « marche (enfants) ».

Toujours du même groupe internet Forum, nous avons pu relever des unités lexicales d'origine amazighe qui sont plus productives en arabe algérien qu'en kabyle, signe de la vitalité de cette langue :

Yezz « ronger, mordiller, manger des choses dures », *inyazz* « se ronger, être rongé », *yezzāz* « rongeur », *myezz* « rongeur », *meṣzūz* « rongé », *teyzāz* et *teyzāyez* « micocoulier » ;

*yrūti*⁹ « par force, de force, forcé » de *yrūta* « omoplate » ;

bezzen « mettre en bouillie ; gâcher, abîmer ; amollir, rendre mou quelqu'un », *tbezzen* « se mettre en bouillie, s'écraser (surtout fruits) », *mebzzen* « se met en bouillie (fruit) ; mou, mollaše (homme) », *bāzīna* « sorte de bouillie ».

D'un autre coté, comme il est signalé par Martinet, « Nous savons déjà que les mots d'une langue n'ont pas d'équivalents exacts dans une autre. Ceci va naturellement de pair avec la variété des analyses des données de l'expérience. Il se peut que les différences dans l'analyse entraînent une façon différente de considérer un phénomène, ou qu'une conception différente d'un phénomène entraîne une analyse différente de la situation » (Martinet, 1960 : 19).

En fait, tous les linguistes s'accordent à dire que les langues ne sont pas des listes d'étiquettes qu'on attribue à des réalités bien définies. Au contraire, c'est grâce à la langue que nous organisons le monde qui nous entoure. Et chaque langue, selon la façon avec laquelle est appréhendée la nature, crée une segmentation particulière de ce réel. Cependant, nous pensons que les éléments de cette mère nature, même quand ils ont des dénominations différentes, se superpose plus ou moins dans les deux langues que sont Tamazight et l'arabe algérien.

III.3. Sémantique

« Si les langues s'accordent toutes pour pratiquer la double articulation, toutes diffèrent sur la façon dont les usagers de chacune d'elles analysent les données de l'expérience et sur la manière dont ils mettent à profit les possibilités offertes par les organes de la parole » (Martinet, 1960 : 18).

En effet, en plus des différences entre les significations qu'on peut placer dans chaque signifiant, qui ne coïncident quasiment jamais entre deux langues différentes, ce qui amène les linguistes, à commencer par le fondateur de la linguistique structurale moderne, Ferdinand De Saussure, à dire que les langues ne sont pas des nomenclatures aboutissant à des séries de lexèmes transposables les unes aux autres : « Pour certaines personnes, la langue, ramenée à son principe essentiel, est une nomenclature, c'est-à-dire une liste de termes correspondant à autant de choses. [...]. Cette conception est critiquable à bien des égards » (Saussure, 1990 : 107), ce qui le conduit à introduire le concept de « valeurs linguistique » (page 179).

Nous n'allons pas nous attarder sur volet lexical qui fait l'unanimité et, d'un autre côté, ces différences peuvent être constatées au sein même d'une communauté linguistique (différentes régions, différents âges...). Nous allons par contre nous intéresser à un autre aspect qui distingue fortement les langues, qui est la manière d'appréhender un même réel par des communautés linguistiques différentes. Reprenons l'exemple de Martinet :

Là où un français dit : j'ai mal à la tête.

Un Kabyle dira : *iqreḥ-iyi uqerruy-iw*, littéralement : faire mal-à-moi (+ prétérit) tête-ma, à rendre par « ma tête me fait mal ».

Nous relevons ce qui suit :

- dans le français, une personne *a mal à un endroit du corps*, ici la tête¹⁰ ;

- par contre dans le kabyle, *c'est un endroit du corps*, la tête, qui fait mal à la personne.

Cette façon de rendre une réalité ne change pas quand on passe du kabyle vers l'arabe algérien, ainsi, l'expression kabyle *iqreh-iyi uqerruy-iw* sera rendue par *Wǧee-ni ras-i*. nous remarquons une correspondance terme à terme des deux expressions.

III.4. Syntaxique

Un intervenant anonyme dans un forum que j'ai consulté sur internet (cf. forum en bibliographie), nous explique la situation ainsi : « Si un Arabe du 7ème siècle ap. J.C avait voulu dire « il n'est pas encore venu », il aurait dit : « *lam ya'ti ba3d* » là où le Maghrébin du 21ème siècle utilise « *mazal ma ja* ». Ce qui veut dire que cette dernière construction syntaxique n'est pas arabe, même si tous les mots employés sont, eux, d'origine arabe. Alors si un bilingue berbérophone/"darijiphone" (pardonnez ce néologisme) me dit qu'il retrouve là la même syntaxe que dans le berbère, je pense que nous pouvons objectivement accorder du crédit à la théorie de la syntaxe berbère de l'arabe maghrébin. Bien sûr, il faudra la conforter avec un corpus plus important » (Forum). Ce que cet intervenant considère comme étant l'arabe du septième siècle est, en fait, une forme de l'arabe classique et nous souscrivons complètement à cette opinion. Dans ce qui suit, nous allons donner certains exemples de l'arabe algérien, pris de différentes sources, que nous allons comparer à leurs équivalents dans le kabyle.

La la, rahoum qerrbu leddewwar « non, ils sont tout près du douar » (Cherbonneau, 1958 : 5) > *xaṭi, atna wwḍen-d yer udewwar* ;

Emmala nemchy nlaqi-houm « alors je cours à leur rencontre » (Cherbonneau, 1958 : 5) > *ihi ad ruḥey ad ten-mmagrey*¹¹ ;

Wach ndir bi-h « que vais-je faire avec » (Cherbonneau, 1958 : 5) > *d acu ara xedmey yes-s*.

A partir de forum, j'ai relevé des exemples dont la première partie est un syntagme en arabe algérien, suivie de son équivalent kabyle et, entre parenthèse, une tentative d'explication du segment kabyle¹², je

présente quelques-uns ci-après (pour plus de précisions nous avons rajouté nos propres remarques entre crochets) :

mazal ma ja : *mazal ur d-yusi* (*ur* pour la négation et *yusi* de *ass* « venir ») ; [les deux expressions, aussi bien arabe que kabyle, signifient « il n'est pas encore venu »] ;

kayn lberd : *illa usemmiḍ* (*usemmiḍ* est la forme annexée de *asemmīḍ* = le froid et *illa* est le verbe "être") ; [« il fait froid », *usemmiḍ* est la forme du nom *asemmīḍ*, « froid » à l'état d'annexion] ;

ghadi nemshi : *ad ruḥay* (*ad* est la particule qui marque le futur. Elle fonctionne comme le *sa* en arabe) ; [l'expression la mieux indiquée pour rendre le segment arabe en kabyle serait *aql-i ad ruḥey*, « je vais partir », *ad* étant une particule d'aoriste non un indicateur de temps].

Ce qui est à relever est la correspondance terme à terme entre ces expressions, il n'y a aucune différence entre les syntagmes du kabyle et ceux de l'arabe algérien. Le passage entre les deux langues ne nécessite aucun effort d'adaptation. La connaissance des mots est suffisante pour constituer une phrase kabyle à partir de son équivalent de l'arabe algérien, et vis versa. Ce qui n'est pas toujours le cas pour passer de l'une de ces deux langues à l'arabe classique, comparons :

| Kabyle | Arabe algérien | Arabe classique |
|---------------------------|-------------------------|---|
| <i>Aql-i ad ruḥey</i> | <i>Ra-ni rayeḥ</i> | <i>inna-ni dâhiboun</i> |
| <i>Ad nruḥ lwaḥi ?</i> | <i>Nruḥu meâ beeḍ ?</i> | <i>Hel sa nedhabouâ maâ beeḍinâ/maâen ?</i> |
| <i>Tedduy yer uyerbaz</i> | <i>Rayeḥ l-lemsid</i> | <i>Inna-nî dâhibun ilâ elmadrasati</i> |
| <i>D lawan ad ruḥey</i> | <i>Weqt nruḥ</i> | <i>Atâ el'awân likey anṣarifâ/ âl elweqtu lî anṣarifâ</i> |
| <i>Ad ruḥey tura</i> | <i>Nruḥ/râyeḥ ḍruk</i> | <i>Sawfa anṣarifu ḥâlen</i> |
| <i>Efk-iyi-t-id</i> | <i>Medd-hu-lî</i> | <i>Aeḥîni iyâhû</i> |
| <i>Ad t-id-awiy yid-i</i> | <i>Nḡibu meaya</i> | <i>Sawfa âtî bi-hi maââyâ</i> |

Nous pouvons multiplier des exemples de ce type, et, à chaque fois, les phrases de l'arabe algérien ont des structures syntaxiques qui se rapprochent plutôt de tamazight que de l'arabe classique. Avant de terminer cette rubrique, nous nous sommes intéressés à la réalisation de la négation dans les deux langues :

ur ččiy ara, ur ččiy ula/ani/kra, ur ččiy-c (en tamazight) > *ma klit-c* « je n'ai pas mangé » ;

ur t-zriy ara/ula/ani/c... (en tamazight) > *ma ceft-u-c* « je ne l'ai pas vu » ;

Nous relevons d'abord la ressemblance formelle, en effet les deux langues utilisent, pour exprimer la négation, un morphème discontinu à deux composants se situant l'un avant le verbe l'autre après.

Ce qui est encore plus intéressant est que le deuxième composant est, étymologiquement, le même. Il s'agit de l'évolution du monème amazigh *kra* « un peu, quelque » qui, par la chute d'une consonne après une grammatisation et un figement total s'est muée en *ara* dans certains parlers et *ka* dans d'autres. Une évolution phonétique différente des parlers amazighs fait, qu'en synchronie, cette particule est réalisée différemment d'une région à une autre. Alors que dans les parlers sud, à l'instar du touareg, le phonème /k/ est toujours occlusif, il est devenu spirant dans le kabyle, mais il se prononce /s/ dans les Aurès, ce qui le rend identique à la particule de négation en arabe algérien.

III.5. Idiotismes

Les idiotismes « sont des éléments de la langue qui, sans avoir les caractéristiques d'une expression figée ou autres expressions quelconques (proverbes, citations...), représentent des tournures linguistiques propres à chaque langue et ne peuvent, de ce fait, être traduites élément par élément » (Tidjet, 2013b : 64). Cependant, cette impossibilité de traduction n'est pas de mise, dans une importante proportion, quand il s'agit de passer de tamazight vers l'arabe algérien ou vis versa.

Rany mfelleg « je suis crevé de fatigue » (Aziri, 2013 : 347) > *aql-i fellqey* ;

Tfelleg b ddehk « mourir de rire » (Aziri, 2013 : 347) > *yetterdeq d taḍsa* ;

Tfelleg b lghech « mourir de colère » (Aziri, 2013 : 347) > *yetterdeq s lyecc* ;

Dreb-ni rriḥ > *Yut-iyi ubeḥri* « je suis atteint d'un rhume » ;

Nṣewwer xbezt-i > *ad d-sewrey ayrum-iw* « gagner mon pain ».

Conclusion

De cette petite ébauche, nous pouvons postuler que ce qui est communément appelé arabe algérien n'est pas une variété linguistique de l'arabe classique, les structures des deux langues, à tous les niveaux linguistiques, sont trop différentes pour les attribuer aux aléas de la variation linguistique caractérisant toute langue naturelle. Par contre nous pouvons émettre l'hypothèse qu'il s'agirait d'une simple variante de tamazight, peut-être un peu plus arabisée lexicalement que les autres dialectes amazighs. Sinon comment expliquer toutes ces correspondances entre les différents niveaux linguistiques des deux langues. S'il ne s'agissait que du seul rapprochement phonétique, on l'aurait attribué au hasard et aux contraintes articulatoires de la parole humaine qui ne permet pas une variation infinie des son. La ressemblance lexicale pourrait être expliquée, à la limite, par le contact linguistique ininterrompu entre tamazight et l'une ou l'autre des variantes du sémitique depuis des millénaires renforcé par leur appartenance à la même famille linguistique qu'est le chamito-sémitique.

Mais il n'est pas possible d'attribuer au temps et au hasard la similitude des structures syntaxiques qui représentent la structure même de la langue. Quand on change de syntaxe on change de langue. A l'inverse, avec l'unité des structures syntaxiques nous pouvons supposer l'identité linguistique ou peut-être même son unicité. Bien sur, étant donnée l'état actuel de la recherche sur ce qui est appelé « arabe algérien », qui reste très insuffisant, d'une part, et l'état des travaux de

comparaison avec les différentes variantes de tamazight, qui est encore à son état embryonnaire, d'autre part, cette assertion ne peut être qu'une hypothèse qui reste à confirmer ou à invalider par des travaux beaucoup plus fouillés, plus exhaustifs et mieux documentés.

Ce travail, qui n'est qu'une ébauche, reste à être confirmé par des travaux plus exhaustifs. Si des corpus plus importants confirment une segmentation identique du réel, et des manières semblables de l'appréhender, avec bien sur de petites variations décelables d'ailleurs au sein de chaque langue, notre postulat serait alors confirmée.

Dans tous les cas, nous venons de montrer qu'un matériau linguistique non négligeable est commun à tous les algériens. Il serait très utile de le prendre en considération pour l'établissement des manuels scolaires.

Références Bibliographiques :

1. Aziri, Mohamed Nazim, 2013, *Dictionnaire des locutions de l'arabe dialectal algérien*, consulté le 26 novembre 2018, sur le site internet suivant : <https://archive.org/details/DictionnaireDesLocutionsDeLarabeDialectalAlgrien>
2. Chaker Salem, 1990, « Les bases de l'apparentement chamito-sémitique du berbère : un faisceau d'indices convergents » in *EDB N° 7*, pp. 28-57.
3. Cherbonneau, M. A., 1858, *Dialogues arabes à l'usage des fonctionnaires et des employés de l'Algérie*, Dubos Frères, imprimeurs-libraires, éditeurs, Alger.
4. Elimam, Abdou, 2009, « Du punique au maghribi. Trajectoires d'une langue sémito-méditerranéenne » in *synergie Tunisie n° 1*, pp. 25-38.
5. Elimam, Abdou, sans date, « Le maghribi, vernaculaire majoritaire à l'épreuve de la minoration », Consulté le 26/08/2018 sur le site : https://www.u-picardie.fr/LESCLaP/IMG/pdf/elimam_maghribi_cle09fc96.pdf
6. Le forum des babéliens, « vocabulaire berbère en daridja », site internet : *Forum Babel.html* (référéncé dans le texte : forum)
7. Marinet, André, 1960, *éléments de linguistique générale*, éditions Armand Colin (nous avons consulté la version : quatrième édition, du même éditeur, 1991).
8. Martinand, Jean-Louis, 1994, La didactique des sciences et de la technologie et la formation des enseignants, in *ASTER n° 19, La didactique des sciences en Europe*.
9. Perrenoud, Philippe, 1993, « Touche pas à mon évaluation ! Pour une approche systémique du changement pédagogique » in *Mesure et évaluation en éducation*, 1993, vol. 16, nos 1-2, pp. 107-132.
10. Saussure (De), Ferdinand, 1990, *Cours de linguistique générale*, ENAG éditions, Alger.

11. Tidjet, Mustapha, 2013a, *La patronymie dans les daïras de Timezrit, Sidi-Aich et Chemini : étude morphologique et sémantique*, Doctorat en sciences, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.
12. Tidjet, Mustapha, 2013b, « Le français dans le kabyle : emprunts et calques » in *Mélange francophone*, Annales de l'Université « Dunărea de Jos » de Galați, Fascicule XXIII, volume VII, n° 9, Galati University Press, pp. 53-68.
13. Tidjet, Mustapha, 2016, « signification, ambiguïté et traduction » in *Atelier de traduction n° 25*, pp. 77-86.

Notes :

¹ Le punique aussi est une langue autochtone de l'Afrique du Nord à distinguer de la langue phénicienne qui, elle, est la langue des conquérants initiaux qui se sont installés sur la rive sud de la Méditerranée en provenance du moyen orient : « On sait qu'elle [la langue punique] se sépare du phénicien et que ses traits se spécifient dès le Ve avant J.C. Nous avons donc affaire à une langue maghrébine (ou nord-africaine) qui se singularise et prend des traits spécifiques qui la distinguent dorénavant de la langue phénicienne » (Elimam, 2009 : 28).

² Malgré une certaine différence qui caractérise « l'arabe » de chacun des pays Nord Africains, cependant, l'intercompréhension existe toujours entre les populations.

³ Bien sur, notre intention n'est pas de proposer une méthodologie d'enseignement de la langue amazighe aux apprenants non-amazighophones, mais seulement de suggérer quelques réflexions qui n'ont pas du tout la prétention de changer les pratiques qui ont déjà cours dans nos écoles, « La recherche peut anticiper, accompagner, réguler les évolutions ; la prétention de les déterminer est (heureusement) hors de sa portée. » (Martinant, 1994 : 63).

⁴ Par ce terme nous faisons référence indistinctement et conjointement à l'arabe coranique et à l'arabe scolaire, ou ce qui est communément désigné par l'arabe moderne.

⁵ D'abord parce que le taux de scolarisation est très important en Algérie et, ensuite, en raison de son utilisation massive dans les institutions et les mass médias. Ceci est d'autant plus vrais que l'apprentissage de tamazight concerne surtout les plus jeunes et les futures générations de citoyens.

⁶ Tamazight n'est intégrée à l'école algérienne qu'à partir de la quatrième année.

⁷ La manière d'utiliser l'arabe pour enseigner tamazight est évidemment différente selon qu'on a affaire aux enfants du primaire ou bien aux élèves des autres paliers. Il

faut être très prudent avec les premiers qui ne connaissent que des rudiments de l'arabe classique. Plus le niveau est élevé, plus il sera aisé de recourir aux connaissances des apprenants en arabe.

⁸ Nous n'avons repris qu'une infime partie de la longue série de mots que les internautes ont recensés, liste qui est elle-même insignifiante devant la quantité réelle de lexèmes amazighes utilisés dans l'arabe algérien.

⁹ Paradoxalement, dans le kabyle, ce terme est formé sur la base d'un emprunt arabe : *aderɛi*, de l'arabe *dree* « bras, force ».

¹⁰ C'est la même structure quel que soit l'endroit atteint : j'ai mal à la tête, au cœur, au pied... ; en kabyle on aura : *iqreḥ-iyi uqerruy-iw, wul-iw, uḍar-iw...*

¹¹ Ce qu'on peut rendre en arabe classique par : *iden sa 'adhabu lî liqâ'ihim*.

¹² L'auteur s'est contenté de donner des informations sur le segment kabyle, pour ce qui est de la partie arabe il ne donne aucune explication supposant que tous les membres du forum maîtrisent cette langue.